



Stratégies d'insertion socioprofessionnelle d'un groupe de jeunes roms du quartier Saint-Léonard

Maxime Amoranitis et Patricia Alen,
IRFAM

Ce texte porte sur les stratégies d'intégration d'un échantillon de 12 personnes qui ont comme points communs d'appartenir à une communauté rom et de résider dans le quartier Saint-Léonard à Liège. Il a pour but d'ouvrir des pistes de réflexions et d'actions en matière d'insertion de populations exclues du marché de l'emploi.

Les témoins ont été rencontrés en 2010-2011 par l'intermédiaire d'un Service d'Aide en Milieu Ouvert (AMO SAS) fréquenté notamment par des usagers rom. Ils ont été accompagnés durant plusieurs mois.

L'observation part de l'hypothèse que les Roms de ce quartier font face à beaucoup plus d'obstacles que d'autres populations pour s'intégrer, entre autres, en raison du manque de qualifications, d'un faible taux de scolarisation, d'une non-maîtrise du système administratif belge, de la langue de la majorité, etc.

L'étude poursuit une approche qualitative « incluante » dans le sens en plus des entretiens individuels et des observations réalisés, il donne la parole aux Roms pour qu'ils décrivent leur réalité et débattent ensemble des solutions envisagées par les uns et les autres.

En outre, ont également été interviewés des travailleurs (sociaux) en contact avec ce public : six assistants sociaux, une concierge, quatre policiers, deux agents administratifs et deux médecins.

En amont de cette étude, un web reportage intitulé « *Le monde ne tourne pas rom* », coréalisé avec le journaliste Patrick Severin, soulevait ces mêmes problématiques : *comment font-ils pour vivre en Belgique et selon leurs choix ? Se sentent-ils intégrés ? Veulent-ils s'intégrer ? C'est quoi « s'intégrer » ? Pourquoi sont-ils venus en Belgique ? La « culture rom » qu'ils vivent est-elle compatible avec l'école, le marché de l'emploi comme on les connaît en Belgique ? Qu'est-ce qui relie les « Roms » entre eux ? Ont-ils des spécificités culturelles qui leur rendent la vie difficile en Belgique, avec des non-Roms ? Comment pensent-ils dépasser ces difficultés ?...*

Des trajectoires complexes

La plupart des personnes rencontrées sont originaires de Bulgarie, de Roumanie et d'Ex-Yougoslavie. Presque tous sont des hommes de 18 à 25 ans. La personne la plus âgée (38 ans) est l'une des deux seules femmes ayant sollicité l'aide de l'AMO.

Leurs projets sont diversifiés tant au niveau de l'emploi que de la formation. Il ressort de l'analyse des données que tous sont intéressés par un job à n'importe quel prix. C'est que ces personnes disposent d'une carte de séjour de type « E » qui leur permet de rester 3 ans sur le territoire belge, mais qui nécessite l'obtention d'un permis de travail pour accéder à l'emploi. Et cela passe par la signature d'un contrat de travail...

Pourtant la plupart des personnes rencontrées sont en Belgique depuis 8 à 10 ans. Cela montre que les individus rencontrés sont arrivés en Belgique sans statut légal ; ils sont passés par une phase durant laquelle ils ont appris à se « débrouiller » (par exemple : se faire soigner sans frais chez tel médecin, en cas de besoin...). Dans ce groupe d'une douzaine de personnes, neuf bénéficient de l'aide d'un CPAS, un s'est vu refuser le revenu d'intégration, un n'a pas encore fait les démarches pour l'obtenir et un est bénéficiaire d'allocations de chômage.

Dix personnes sur douze sont célibataires. Leur niveau de maîtrise du français est souvent rudimentaire, même si quatre d'entre eux ont un bon niveau en cette langue. La langue maternelle des intéressés est le bulgare, le roumain ou un dialecte romani. En général, le niveau d'études ne dépasse pas, dans ce groupe, la 3^e année du secondaire professionnel.

Plusieurs d'entre eux ont obtenu des contrats de travailleur indépendant : c'est la clé qui leur permet de rester sur le sol belge, mais cela ne donne accès à d'autres types d'emplois ni à une formation professionnelle.

Les emplois sont obtenus, la plupart du temps, grâce à leurs réseaux personnels, au sein des mêmes filières : vente ou distribution de journaux en rue, cueillette de fruits ou services de téléphonie. Les trois quarts de l'échantillon sont en possession du permis de conduire.

Au niveau de l'appartenance religieuse, l'échantillon est scindé en deux avec d'un côté les chrétiens et de l'autre les musulmans. Une moitié des individus est domiciliée dans un appartement alors que l'autre moitié réside dans une maison. En pratique, l'observation participante montre que personne ne se loge de manière autonome. Chaque personne est rattachée à un « foyer » qui, la plupart du temps, loue ou utilise un logement qui appartient à un membre de la famille élargie. Cet habitat étant en plus ou moins bon état, les résidents doivent en financer/réaliser l'entretien ou la réfection.

Un double discours croisé

Les relations entre ce public et un ensemble d'associations/structures liégeoises met en évidence un discours croisé : celui des Roms sur les structures d'aide et celui des structures sociales sur les Roms.

- On s'aperçoit que L'État belge ne reconnaît pas l'institution familiale des intéressés. Or, les familles roms continuent à vivre selon leurs règles et compositions traditionnelles, tout en instrumentalisant en leur faveur la non-reconnaissance de leurs mariages pour toucher des aides sociales plus élevées. Il existe un système de redistribution des différentes aides sociales perçues par les membres d'un foyer. Par exemple, les dépenses de nourriture sont centralisées de manière à ce que celles-ci soient moins coûteuses. Il en va de même pour l'achat de biens durables (outils, véhicules...), rapportant ou non des revenus complémentaires (réparation de voitures, petit commerce local ou ambulant...). La solidarité financière entre les Roms est parfois mal interprétée par les assistants sociaux du CPAS qui voient de l'argent apparaître soudainement sur des comptes en banque, soupçonnant ainsi certains d'avoir des activités parallèles non déclarées ou illégales. Cette solidarité n'est d'ailleurs pas que financière : elle permet de soutenir moralement les uns les autres. Au sein de la population rom du quartier Saint-Léonard, très peu sont demandeurs d'une aide publique autre que matérielle. Toutefois, les Roms rencontrés perçoivent, dans certains cas, la présence de leur communauté comme pesante. En plus de devoir s'intégrer dans le pays d'accueil, ils doivent également rester intégrés dans leurs réseaux d'origine.
- L'école, de son côté, s'avère être un dispositif d'intégration à double tranchant. D'un côté, il permet d'augmenter le niveau d'éducation, mais dans certains cas, il peut entraîner la marginalisation de certains qui sont maladroitement réorientés vers des établissements ou vers des types d'enseignement inadéquats pour la population concernée.
- Enfin, les champs de valorisation sociale ne sont pas toujours identifiés de manière identique par le groupe rom et les intervenants sociaux. Aux yeux des Roms, l'apparence physique, le style vestimentaire, la musculation ou l'exercice d'un métier qui met en valeur le corps, sont des stratégies identitaires d'une grande importance dans le processus de socialisation. Un lieu de formation comme une association ou une maison de jeunes peuvent parfois être perçus comme contraignantes pour les Roms (les règles, le regard et la langue de l'Autre...), alors que la salle de sport semble être un endroit propice pour élargir utilement son réseau social. Ainsi, la fréquentation de salles de musculation à bas prix est légion et est censée améliorer la force physique (outil de travail) et le réseau de confiance (référence valorisante) des hommes.

Ces constats permettent *in fine* de développer, avec certains intervenants sociaux (comme l'AMO SAS), une lecture plus interculturelle du travail avec la communauté rom, englobant une dimension médiatrice. Si d'aucuns prétendent que les Roms sont « perdus » dans le système social en Belgique, la présente étude montre que ce n'est pas nécessairement le cas et met en exergue leurs ressources et stratégies d'adaptation, malgré leurs lacunes en matière linguistique (français, analphabétisme...), entre autres.

On voit également que les références identitaires des uns et des autres ne coïncidant pas, des chocs culturels peuvent naître. C'est là que l'intervention du médiateur interculturel a sa pertinence. Il sera un facilitateur améliorant l'impact du travail social, mais aussi un transmetteur permettant au public rom de cerner les références culturelles des institutions avec lesquelles il est en contact.

La revue *Tangram*, n° 30. Décembre 2012

Dossier spécial

« *Yéniches, Manouches/Sintés et Roms en Suisse* »

En particulier : « Confrontation à l'extrême pauvreté en territoire urbain : expériences et réflexions genevoises » par Monique Eckmann (p. 94-98).

